

Villeurbanne, le 5 septembre 2007

Compte-rendu

Réunion du : 5 septembre 2007

Comité de pilotage « procès csx »

Présents : Jacques Dumortier (LDH), François Gastaldo (Dir. Adj Csl Mermoz Lyon 8), Michel Faure (adm csl La Duchère Sauvegarde Lyon 9), Thierry Laquittant (dir csl Tassin), Denis Ladous (Prdt Quartier Vitalité Lyon 9), Nadine Loriot (Chargée de mission info/com Fcsr), Claire Barthod (dir csl Parilly, Vénissieux) Myriam Tierce-Monier (déléguée Fcsr).

Point sur les actions en cours :

Contacts de la LDH avec l'univers de la justice : en attente de réponses du procureur Général Vioud dont la « position » est sinon déterminante pour le moins importante pour la conduite générale du projet et l'engagement des autres personnalités (procureur, avocats...) En ce qui concerne la recherche du lieu, la Cour d'appel va se trouver en travaux. Une piste est en cours avec le tribunal administratif mais problème de fermeture du samedi...à suivre

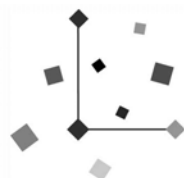
Contacts avec les élus pour l'élaboration des chefs d'accusation : les rendez-vous prévus en juillet n'ont pu se concrétiser. A reprendre pour aboutir courant septembre.

Elaboration du budget : Myriam finalise une première mouture du budget dans l'après-midi

Compte-rendu de la réunion du comité de pilotage du 11 juillet : réalisé par Nadine depuis belle lurette. Retardé par Myriam. Part en même temps que celui d'aujourd'hui.

Réunion de travail du 25 juillet avec Odile Belinga à son étude : étaient présents, Jacques Dumortier, Denis Ladous, Thierry Laquittant, Myriam.

Il n'y aura pas de compte rendu écrit (manque de temps) mais l'essentiel de la rencontre a porté sur la constitution des dossiers notamment, l'enquête de personnalité. Elle doit être réalisée par un enquêteur dans l'objectif de broser les traits de personnalité de l'accusé, sympathiques et moins sympathiques. Prévoir une audition d'une heure par personne, la rédaction d'un PV d'audition de chaque personne + un résumé. Attention, il ne s'agit pas d'interroger trop de personnes mais de choisir les personnes en fonction des traits de personnalité que l'on veut éclairer. 5 à 7 personnes semble un maximum. L'enquêteur travaillera à partir d'une trame de questions adaptée à chaque personne. L'idéal est de saisir en direct par ordi les propos de l'interviewé, sans contrôle, et si on voit poindre des contradictions, on rajoute des questions. La personne doit être synthétique et organisée, avoir un sens développé du contact. Il n'est pas nécessaire qu'elle ait la culture de l'ambiance judiciaire. Elle doit être directive dans ce qu'elle veut obtenir et avoir de l'énergie pour obtenir une réponse de qualité à la question qu'elle pose.



Dans un procès « classique », l'enquête de personnalité consiste à interroger la famille, les amis, les voisins, les profs, les employeurs... de l'accusé. Voir à quoi cela pourrait correspondre en transposition pour les centres sociaux.

Enquête de personnalité : choix des interlocuteurs de l'enquêteur

Ce compte-rendu ne fera pas état de toutes les discussions qui ont eu lieu au sein du groupe pour aboutir à la conclusion qui est présentée. Néanmoins il est utile de préciser qu'il a été collectivement accepté

- que l'enquête ayant comme objectif de préciser la personnalité des centres sociaux par « famille, amis, voisins... » c'est-à-dire des personnes extérieures, l'interne des centres sociaux (salariés, administrateurs, bénévoles) ne sera pas sollicité. Le faire reviendrait à interroger l'accusé lui-même !
- de réduire au minimum le nombre des interviews. On a souffert en passant de 30 personnes à 12, en se consolant en disant que certaines seront « témoins » !

Au final on arrive à la liste suivante :

- Le Crajep (famille éducation populaire qui sait que nous sommes au croisement éducatif et développement social)
- La Fonda (organisation qui soutient le mouvement associatif)
- 3 groupes d'habitants
 - un groupe de jeunes (Quartier-Vitalité ou Csl Gerland ou Montaberlet (Décines)
 - Un groupe de femmes (Eugénie Cotton : théâtre ou tables d'hôtes)
 - Un groupe de « vieux » : association des pères retraités de Mermoz
- Habitat formation sur la qualification professionnelle
- L'école, une MDR, un service municipal jeunesse en tant que partenaires d'action
- Un élu local en charge des csx et quelqu'un de la Caf en tant que financeurs
- Mohamed-Chérif Ferjani, professeur à l'Université Lyon 2 et chercheur à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée et/ou Patrick Viveret, philosophe pour les « intellectuels »,

Soit 12 personnes.

Prochaine réunion du comité de pilotage

Judi 27 septembre à 14h

A la Fédération.